



**ALPES-DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°04-2023-251

PUBLIÉ LE 16 OCTOBRE 2023

Sommaire

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence / Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

04-2023-10-16-00001 - AP N°2023-289-002 du 16/10/2023 portant
modification n°1 de la composition du Conseil Départemental de
l'Éducation Nationale. (8 pages)

Page 3

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-de-Haute-Provence /

04-2023-10-16-00003 - AP N°2023-289-003 du 16/10/2023 rapportant l'arrêté
conjoint 2023-256-009 portant cessation d'activité de Monsieur Eric
FRANCOU en qualité de lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires. (1
page)

Page 12

04-2023-10-16-00002 - AP N°2023-289-004 du 16/10/2023 portant cessation
d'activité de Madame Léa SANTANA en qualité d'infirmière de
sapeurs-pompiers volontaires, membre de la sous-direction du SDIS. (1
page)

Page 14

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence

04-2023-10-16-00001

AP N°2023-289-002 du 16/10/2023 portant
modification n°1 de la composition du Conseil
Départemental de l'Éducation Nationale.



Digne-les-Bains, le 16/10/2023

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-289-002

**portant modification n°1 de la composition du
Conseil Départemental de l'Éducation Nationale**

LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VU le code de l'Éducation et notamment ses articles L235-1 et R235-1 et suivants ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-032-005 du 1 février 2023 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU l'extrait du registre des délibérations du conseil départemental du 24 mars 2023 ;

VU la demande du 21 septembre 2023 de SUD ÉDUCATION portant désignation des membres au conseil départemental de l'Éducation Nationale ;

SUR la proposition de Monsieur Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er –

La composition du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale est arrêtée pour une période de 3 ans, ainsi qu'il suit :

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> – Twitter @prefet04 – Facebook @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :

REPRÉSENTANTS DES COMMUNES, DU DÉPARTEMENT, DE LA RÉGION

1. MAIRES

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Jean-Louis CHABAUD Maire de Barrême	Monsieur Laurent PASCAL Maire de Seyne
Monsieur Jean-Jacques LACHAMP Maire de Nibles	Madame Elisabeth COLLOMBON Maire de Vaumeilh
Monsieur Gilles MEGIS Maire de Roumoules	Madame Sonia FONTAINE Maire de Malijai
Madame Florence CHEILAN Maire de Entrepierres	Madame Michèle MOUTTE Maire de Banon

2. CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Laurie SARDELLA Conseillère départementale du canton de Manosque 2	M. Camille GALTIER Conseiller départemental du canton de Manosque 2
Mme Sandra RAPONI Conseillère départementale du canton de Digne-les-Bains 2	M. Pierre CATILLON Conseiller départemental du canton de Digne-les-Bains 2
M. Claude BONDIL Conseiller départemental du canton de Riez	M. Jacques BRES Conseiller départemental du canton de Manosque 1
Mme Patricia PAUL Conseillère départementale du canton de Forcalquier	Mme Stéphanie COLOMBERO Conseillère départementale du canton de Manosque 1
Mme Lila DESJARDINS Conseillère départementale du canton de Château-Arnoux-Saint-Auban	M. René VILLARD Conseiller départemental du canton de Château-Arnoux-Saint-Auban

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport - Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> - Twitter  @prefet04 - Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :

3. CONSEILLERS RÉGIONAUX

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Renaud MUSELIER Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur	M. Jean-Charles BORGHINI Conseiller Régional

- II -

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ÉTAT

Exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation des premier et second degrés situés dans le département.


1. F.S.U (6 sièges)

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Ariane SEDES – Professeure des écoles	Mme Agnès WOLFF – Professeure des écoles
M. Eric GAUTHIER - Professeur	M. Gweltaz BROUDIC – Professeur des écoles
M. Stéphane BOUTHORS – Professeur des écoles	Mme Sabrina CASTELLARNAU - Professeure des écoles
M. Emmanuel ANTOINE – Professeur	Mme Anne-Marie LASFARGUES – Professeure
M. Lionel LASFARGUES – Professeur	M. Thierry CUISSON -- Professeur des écoles
Mme Louise BRUNEL -Professeure des écoles	M. Simon EYSSERIC – Professeur des écoles

2. U.N.S.A Éducation (2 sièges)

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatri-culation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> – Twitter  @prefet04 – Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Clémence MARINIER – Professeure des écoles	Mme Marie FAURE – Professeure des écoles
M. Cédric OLIVIERO - Professeur	Mme Aurore MONTOROY– Professeure des écoles

3. SGEN – CFDT (1 siège)

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Laurent GUIDON– Professeur	M. Fabrice LEBELY - Professeur des écoles

4. SUD EDUCATION (1 siège)

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Bastien ROBERT – Professeur	Mme Françoise LEGOFF – Professeure

- III -

REPRÉSENTANTS DES USAGERS



1. PARENTS D'ÉLÈVES

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques (FCPE) - (7 sièges)

Membres titulaires	Membres suppléants
M Jeff DIGIOVANNI	M. Patrice ROUCOLLE

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> – Twitter  @prefet04 – Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :



Mme Virginie DE PIERI	Mme Léticia PARISSET
Mme	
Virginie GALMARD CCAS	Mme Harmonie NANSENET
M David MARCHELLO	M. Sylvain LIAUTARD
Mme Christine BROCERO	
M Swann FAUVEAUD	
Mme Gwenaëlle TRIPON	

2. ASSOCIATIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Jean-Luc BOUREL Président de la ligue de l'enseignement 04	M. Hugues GUILLORY Délégué général de la ligue de l'enseignement 04

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> – Twitter  @prefet04 – Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :

3. PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ÉDUCATIF ET CULTUREL

a) Personnalité désignée par Mme La Présidente du Conseil Départemental

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Claude SEGOND	M. Roger MASSE

b) Personnalité désignée par M. le Préfet

Membre titulaire	Membre suppléant
Mme Virginie POMMIER Directrice du centre d'information et d'orientation de Digne	M. Alban RICHAUD Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Digne-les-Bains.

-IV-

SIÈGE A TITRE CONSULTATIF :

Un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

M. Dominique GUFFROY

ARTICLE 2 –

La durée des mandats des membres titulaires et suppléants du conseil départemental est de 3 ans. Tout membre qui perd la qualité en raison de laquelle il a été nommé perd sa qualité de membre du conseil

ARTICLE 3 –

Toutes dispositions antérieures et contraires au présent arrêté sont abrogées.

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Affaire suivie par :
Tél :
Mel :

Immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> – Twitter  @prefet04 – Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

ARTICLE 4 – Monsieur Le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres du conseil et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



Le Préfet



Marc CHAPPUIS

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
8, Rue du Docteur ROMIEU
04016 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Immatri-culation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport – Informations au 3400 (coût d'un appel local)
Accès aux points d'accueil numérique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> - Twitter  @prefet04 - Facebook  @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Affaire suivie par :

Tél :

Mel :

Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Alpes-de-Haute-Provence

04-2023-10-16-00003

AP N°2023-289-003 du 16/10/2023 rapportant
l'arrêté conjoint 2023-256-009 portant cessation
d'activité de Monsieur Eric FRANCOU en qualité
de lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires.

Digne-les-Bains, le 16 octobre 2023

ARRÊTÉ CONJOINT N° 2023-289 - 003

Rapportant l'arrêté conjoint 2023-256-009
portant cessation d'activité de Monsieur Éric FRANCOU
en qualité de lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires

LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Considérant la reprise d'activité de l'intéressé ;

Sur proposition du Chef du Corps départemental ;

ARRESENT :

Article 1 : L'arrêté conjoint 2023-256-009 portant cessation d'activité de Monsieur Éric FRANCOU (134006) en qualité de lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires, affecté au centre d'incendie et de secours de Sisteron, est rapporté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Monsieur le Directeur des services du cabinet et le Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du Corps départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Président du Conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de secours

Le Préfet,



Jean-Claude CASTEL



Marc CHAPPUIS

NOTIFIÉ LE :
SIGNATURE DE L'AGENT :

Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Alpes-de-Haute-Provence

04-2023-10-16-00002

AP N°2023-289-004 du 16/10/2023 portant
cessation d'activité de Madame Léa SANTANA
en qualité d'infirmière de sapeurs-pompiers
volontaires, membre de la sous-direction du
SDIS.

Digne-les-Bains, le 16 octobre 2023

ARRÊTÉ CONJOINT N° 2023- 289 - 004

Portant cessation d'activité de Madame Léa SANTANA
en qualité d'infirmière de sapeurs-pompiers volontaires,
membre de la sous-direction santé
du service départemental d'incendie et de secours

LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Considérant l'absence de réponse à la mise en demeure de reprise d'activité sous deux mois à l'issue d'une période d'absence d'activité ;

Sur proposition du Chef du Corps départemental ;

ARRETTENT :

Article 1 : L'engagement de Madame Léa SANTANA (081048) en qualité d'infirmière de sapeurs-pompiers volontaires, membre de la sous-direction santé, prend fin à compter du 29 septembre 2023.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Monsieur le Directeur des services du cabinet et le Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du Corps départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Président du Conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de secours



Jean-Claude CASTEL

Le Préfet,



Marc CHAPPUIS

NOTIFIÉ LE .
SIGNATURE DE L'AGENT :